



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 décembre 2020
CO 161 DE

Page 1/2

Étaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CETRE Michel, CHOULOT Alain, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, CETRE Jean-François, FORET Clément, LAUBIER Bernard (Vices-Présidents) départ 20h04, VIONNET André, LECOQ Yves, BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, PINGAT Martine, BEAUD Colette, MARCELIN Antoine, TOURNIER André, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, DELBROUCQ Denis, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, PERRARD Laurent, MURCIER Alain (départ 20h04), FEVRE Michel, PERRIN François, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laetitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine, SOUDAGNE Marie Madeleine, REYNAYD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine, BAH L Catherine, CHAILLON Roland, HENARD Pascaline, BEAUPOIL Jean-Luc, TRONCHET Guy, MONTEVECCHIO Patrick, GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, MARTINS Serge, SUSSOT Florence, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille, ARNAUD Gérard, WESTERVELD Dinand, FOYER Marie Odile.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..94
Présents : 58
Votants : ..74

Pouvoirs transmis à des Conseillers : LAMBERT Véronique à M. Dominique BONNET (Président), REGALDI Sylvie à Valérie DEPIERRE (vice-présidente), PETIGNY Loïc à BUGADA Catherine, BOUDRY Jeanne à LECOQ Yves, BERTHELIER Roland à TOURNEUR Eric, BRENIAUX Denis à GAILLARD Jean François, MASSON Laurence à DELBROUCQ Denis, ROBERT Bruno à VIONNET André, BRUNEL Bernard à CETRE Jean François, LAGNIESSE Michel à TOURNEUR Eric, GIRARD Colette à ARNAUD Gérard, LETONDOR Jean Luc à ARNAUD Gérard, JACQUES Sébastien à BERTHOD BLANC Aurélien, BERNARD René à VILLALONGA Patrice, BOHEME Catherine à FORET Clément, RIGOULET Serge à Patrice VILLALONGA,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : DECOTE Yves à Beaud Colette, MAIRE Serge à TOURNIER André, ROMANET Claude à HENARD Pascaline, ONCLE Bernard à FOYET Marie Odile,

Étaient Excusés : RENAUD Jean Marie, FRANCONY Michel, TONNAIRE Sandrine, MOREL Denis, CARDOT Audrey, GAVAT William, DE BRISIS Jean,

Étaient absents : VIENNET Rémy, HENARD Stéphane, COLIN Christian, PAQUIEZ Valérie, DUQUET Jean Pierre, PETITGUYOT Jean Pierre, CASTELLA Damien, GROS Roger, BUYS Nelly, BENETRUY Sylvain, PERRARD Florent, JOURD'HUI André, FLEURY Michèle, YANARDAG Mikael,

Secrétaire de séance : Christelle MORBOIS

Convocation faite le : 16 décembre 2020

Objet : Ingénierie 2021 du programme LEADER et cotisation à l'association nationale LEADER France

La communauté de communes porte le programme européen LEADER 2014-2020 dans la continuité de l'ex-PETR Pays du Revermont, dont le dossier de candidature a été retenu par le comité de sélection présidé par la Région les 25 et 26 juin 2015.

Pour la mise en œuvre de ce programme, le programme de développement rural de Franche-Comté impose à chaque territoire l'affectation de deux équivalents temps plein.

En 2021, l'équipe se composera de 3 personnes :

- 1 coordinatrice LEADER à raison de 0,7 ETP
- 1 animatrice LEADER / Pôles structurants agriculture à raison de 0,6 ETP
- 1 gestionnaire à raison de 0,7 ETP



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 décembre 2020
CO 161 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Ingénierie 2021 du programme LEADER et cotisation à l'association nationale LEADER France

Par ailleurs, les territoires LEADER en France se sont fédérés dès 1997 en association nationale : LEADER France. Cette fédération est le seul réseau dédié pour défendre les fondamentaux de LEADER et une gestion la plus efficiente possible du programme. Membre de nombreuses instances nationales et européennes, LEADER France est un partenaire majeur qui intervient pour relayer les difficultés des territoires. Il est notamment fortement impliqué dans la mobilisation des pouvoirs publics pour que le programme LEADER actuel soit enfin opérationnel.

LEADER France a vocation également à valoriser les réussites des territoires LEADER et leurs bonnes pratiques.

LEADER France représente aujourd'hui 340 territoires ruraux engagés dans la démarche LEADER de la programmation 2014/2020.

Au quotidien, LEADER France est un soutien à disposition de l'équipe technique grâce à son site internet avec un forum d'échanges permettant de partager des expériences avec d'autres sites, la proposition de journées de formation et de rencontres notamment pour favoriser la coopération entre territoires.

L'adhésion à l'association LEADER France est une dépense éligible du programme Leader dans le cadre des dépenses d'ingénierie et à ce titre peut élargir à une subvention de 80%.

Les dépenses prévisionnelles du dossier ingénierie 2021 s'élèvent ainsi à 128 025,50 € et se répartissent comme suit :

- Frais de personnel et professionnels	109 320,00 €
- Coûts indirects au taux forfaitaire de 15% des frais de personnel	15 655,50 €
- Frais de déplacements	1950,00 €
- Frais de formation des agents /adhésion Leader France	1 100,00 €

Les dépenses d'ingénierie éligibles sont prises en charge à hauteur de 80% par le programme Leader, soit 85 988,60 € de subvention attendue. Une subvention régionale sera également sollicitée sur le poste de coordination et le poste d'animatrice LEADER / Pôles structurants et agriculture à hauteur de 50 % de la dépense éligible soit 24 125,00 €.

Le reste à charge prévisionnel pour la communauté de communes s'élève à 17 911,90 €.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- 1/ ADHERE à l'association LEADER France pour un montant de 600 € en 2021
- 2/ APPROUVE le plan de financement de l'ingénierie du programme leader 2021 présenté ci-dessus
- 3/ S'ENGAGE à prendre en charge sur l'autofinancement de la Communauté de communes la part de subvention non couverte par la subvention FEADER sollicitée ;
- 4/ AUTORISE le Président ou son représentant à solliciter l'aide du programme Leader et à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Le Président

Dominique BONNET

